

Ce que nous avons entendu

**Compte rendu de la Journée de dialogue entre les représentants
des communautés francophones en situation minoritaire du
Canada et Emploi et Développement social Canada**

Emploi et Développement social Canada

Dialogue du 18 octobre 2024

1. Introduction

Survol

2. Ce que nous avons entendu (synthèse)

- a. Approche *Par et Pour*
- b. Reconnaissance des titres de compétences et immigration
- c. Jeunesse et éducation
- d. Consultations cohérentes et significatives

3. Conclusion

Annexe : Listes des participantes et des participant des communautés francophones
en situation minoritaire du Canada et du gouvernement fédéral

1. Introduction

La Journée de dialogue annuelle d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) avec les représentants des communautés francophones en situation minoritaire du Canada a eu lieu le 18 octobre 2024, à Montréal. Il s'agissait de la première fois depuis 2019 qu'EDSC organisait ces échanges en personne.

Au cours de la soirée du 17 octobre 2024, un événement de réseautage a réuni les participants des deux communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) et les partenaires fédéraux représentés aux Journées de dialogue, notamment le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Patrimoine canadien, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, et Développement économique Canada pour les régions du Québec.

Survol

La journée a commencé par une présentation, dirigée par les collègues de Patrimoine canadien (PCH), avec la participation des partenaires fédéraux mentionnés précédemment, sur le nouveau Groupe de travail interministériel sur la main-d'œuvre et le développement économique dans les CLOSM, qui est coprésidé par EDSC et PCH. La séance a servi à présenter les objectifs et le travail effectués par le groupe de travail ainsi qu'à engager la discussion avec les représentants des communautés francophones en situation minoritaire sur les priorités que devrait favoriser le groupe de travail.

Les représentants des communautés francophones en situation minoritaire reconnaissent le bien-fondé et l'importance de l'approche de collaboration interministérielle et avec les communautés. Tout en reconnaissant la pertinence des trois thèmes prioritaires proposés (emploi dans une perspective horizontale, entrepreneuriat dans une perspective horizontale, et rétention des travailleurs immigrants dans les communautés), les représentants communautaires ont demandé que le groupe de travail interministériel sur la main-d'œuvre et le développement économique dans les CLOSM identifie des enjeux spécifiques au sein des trois priorités identifiées et qu'il se penche sur les enjeux sociaux tels que la cohésion sociale, la culture d'apprentissage mais aussi l'accès à un logement, à la nourriture, de même que sur les compétences "pour s'épanouir" (ex. l'identité, l'engagement citoyen, l'apprentissage des langues) dans les CLOSM. La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) va soumettre un résumé des réflexions de ses membres par rapport à l'approche du groupe de travail suite à la Journée de dialogue.

Outre la séance interministérielle, les représentants des communautés francophones en situation minoritaire ont présenté les défis auxquels celles-ci sont confrontées ainsi que le travail effectué et des initiatives innovatrices en matière d'emploi et d'employabilité. Les organisations représentant diverses régions du pays ont présenté leur réalité locale.

Plus précisément, les questions suivantes ont été abordées :

- Formation des éducateurs et éducatrices en petite enfance en milieu minoritaire;
- Compétences pour s'épanouir, continuum de mesures pour arrimer le développement des compétences aux besoins du marché du travail, ainsi que le par et pour en milieu minoritaire;
- Besoins de main-d'œuvre dans les CLOSM, particulièrement dans les secteurs spécialisés;
- Emploi en milieu minoritaire francophone; et
- Croissance économique des CLOSM.

2. Ce que nous avons entendu (synthèse)

Les opinions exprimées au cours de cette discussion ne reflètent pas nécessairement celles du Gouvernement du Canada. Elles représentent les points de vue des intervenants concernés.

a. Approche *Par et Pour*

Les attentes pour une approche "par et pour" sont élevées dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM). Cette approche ne doit plus être qu'une case à cocher EN ou FR dans un formulaire. Il y a des organismes d'expression anglaise qui desservent des francophones et vice versa. Les besoins ne sont pas les mêmes. Le concept "par et pour" est important. Ceci est un autre élément sur lequel le groupe de travail interministériel devrait se pencher.

b. Reconnaissance des titres de compétences et immigration

Le Gouvernement du Canada, par l'intermédiaire d'IRCC, déploie d'importants efforts dans le domaine du recrutement à l'étranger, notamment pour soutenir les secteurs de l'économie ayant un besoin criant de main-d'œuvre.

En ce qui a trait aux métiers de la santé et des services sociaux, il y a beaucoup de possibilités (ex. : santé mentale, soins à domicile, dentisterie, etc.), mais les francophones sont défavorisés dans ces secteurs. Un rapport présenté dans le cadre de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne mentionne que la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs s'explique par la faible offre de formation en français ainsi que par des enjeux de reconnaissance des titres de compétences acquis à l'étranger. Ce dernier aspect constitue la plus grande iniquité et ne fait que perpétuer les pénuries de main-d'œuvre et le sentiment de rejet social des nouveaux arrivants.

Le gouvernement fédéral doit pouvoir exercer son leadership sur la question, notamment en signant des ententes bilatérales avec d'autres pays, ou encore en facilitant la mobilité interprovinciale des travailleurs et des professionnels à l'aide de programme de type Sceau Rouge. Pour proposer des pistes de solution, les

intervenants clés doivent se trouver autour de la table, dont les provinces et territoires ainsi que les ordres professionnels relevant de leur juridiction, en particulier dans les secteurs les plus en demande. De plus, une approche sectorielle, adaptée à la réalité de certaines professions, devrait être privilégiée.

c. Jeunesse et éducation

Du point de vue de la jeunesse, il importe de faire reconnaître que pour les jeunes des régions éloignées ou rurales, les occasions de cheminer dans une carrière en français sont quasi inexistantes. De plus, il y a une faille dans les programmes de financement fédéraux en matière d'employabilité jeunesse. En effet, la plupart de ceux-ci ciblent certaines catégories de jeunes faisant face à des obstacles, mais les obstacles des jeunes membres des CFSM ne sont pas suffisamment reconnus, notamment en ce qui a trait aux besoins des jeunes immigrants. Cela a pour effet de laisser en plan une partie importante de la jeunesse francophone qui n'a d'autre choix que de s'angliciser ou de migrer vers le Québec.

Afin d'éviter que les apprenants francophones se tournent vers la formation en anglais, il faudrait miser sur leur rétention. Le gouvernement fédéral doit s'assurer que la possibilité de faire l'ensemble de ses études dans sa première langue officielle parlée soit disponible dans l'ensemble du Canada. De fait, les acquis pédagogiques contribuent au maintien en place des jeunes, et apportent de l'espoir pour la survie économique de leurs régions. Cela est sans oublier l'importance de la formation continue qui permet de démontrer aux travailleurs francophones que l'on croit en eux et que l'on tient à miser sur leur perfectionnement professionnel au sein même de leur communauté. Les occasions d'apprentissages informel et non-formel sont par ailleurs particulièrement importantes pour permettre cette formation continue, notamment afin que les membres des CFSM ajustent leurs compétences aux besoins des employeurs. L'exemple de la petite enfance confirme que des démarches de valorisation d'une profession, dans ce cas-ci, la profession d'éducatrice et d'éducateur sont importantes pour recruter et pour retenir du personnel qualifié.

d. Consultations cohérentes et significatives

Aligner les programmes avec les besoins réels des communautés francophones en situation minoritaire est une nécessité. Pour ce faire, les représentants des CLOSM affirment que le Gouvernement du Canada devrait les consulter sur un enjeu ciblé lors de séances de dialogue ou de consultations, et arrimer les besoins du terrain avec les programmes offerts.

Le groupe de travail interministériel sur la main-d'œuvre et le développement économique des CLOSM devrait être un lieu de réflexion en collaboration avec les experts sur le terrain, les CLOSM, dans un cadre de partenariat axé sur un dialogue continu. Puisque l'emploi représente un enjeu très large pour le groupe de travail interministériel, il est souhaitable de distinguer les problématiques clés (ex. pénuries de main-d'œuvre, rétention des jeunes dans les régions, reconnaissance des titres de compétences acquis à l'étranger, alphabétisation, besoins des employeurs dans les communautés, ...) afin que celles-ci fassent l'objet de séances de dialogue et de

travail de politique particuliers. D'ailleurs, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada en concertation avec ses différents membres fera part de ses réflexions approfondies à ce sujet à la suite de la tenue de la Journée de dialogue.

3. Conclusion

La journée de dialogue avec les CFSM a permis de constater que la conversation doit se poursuivre de façon continue et assidue. Les participants veulent continuer à travailler à maintenir des canaux de communication ouverts.

Les CFSM ont également noté qu'il est important de faire une distinction claire entre les journées de dialogue et les consultations. Les journées de dialogue étant une occasion de faire un diagnostic dans un cadre informel sur un grand enjeu transversal alors les consultations sont des occasions formelles de recueillir l'avis des communautés sur les options de politiques ou de programmes. Les communautés souhaiteraient avoir accès à une analyse de l'enjeu faisant l'objet d'une séance de dialogue en amont, afin d'être prêtes à en discuter.

Une solution universelle n'est pas souhaitable selon les représentants des CFSM, et l'approche fédérale interministérielle proposée a été bien accueillie par toutes les parties.

Les CFSM souhaitent continuer à participer à l'élaboration de solutions par le gouvernement fédéral pour leurs communautés. Les organismes ont aussi mentionné qu'il serait important de travailler de manière coordonnée et d'intégrer dans la discussion d'autres facteurs de marginalisation tels que l'iniquité salariale entre les hommes et les femmes, et de trouver des solutions différentes telles que le retour au travail des travailleurs âgés qui le souhaitent, ou encore le transfert de connaissances entre les nouveaux arrivants et la population d'accueil. La mise en valeur d'une lentille francophone dans l'analyse et le développement des programmes serait également bénéfique.

Annexe

Liste des participantes et des participants de la communauté francophone en situation minoritaire du Canada

Nom de l'organisation	Représentant
Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)	Pierre-Luc Lanteigne, Directeur, Employabilité jeunesse
Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)	Andrée-Anne Côté, Coordinatrice de projets
Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC)	Soukaina Boutiyeb, Directrice générale
La Commission nationale des parents francophones (CNPF) et Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC)	Jean-Luc Racine, Directeur général
Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC)	Irving Lewis, Directeur
Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC)	Catherine Rousseau, Gestionnaire de programmes, Petite enfance
Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC)	Danielle Manton, Directrice, Justice
Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC)	Manon Tremblay, Directrice, Santé
Le Réseau de développement économique et employabilité (RDÉE Canada)	Roukya Abdi Aden, Directrice de la concertation et de la recherche
Le Réseau de développement économique et employabilité (RDÉE Canada)	Jean-François Parent, Gestionnaire de la recherche et de l'analyse des politiques publiques
Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)	Hector Vera, Analyste politique
Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)	Sophie Boudreau, Agente de liaison gouvernementale
Conseil de développement Économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ)	Amel Souid Mezaguer, Gestionnaire en immigration économique
Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC)	Johanne Baumgartner, Coordinatrice de projets
Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC)	Geoffroy Krajewski, Président Nouveau-Brunswick
Société économique de l'Ontario	Soriba Kante, Coordonnateur du projet Carrielles

Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)	Valérie Morand, Directrice générale
Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB)	Ulrika Lucia Obama, Directrice des communications
Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB)	Ali Chiasson, Directeur général
Société Santé en Français (SSF)	Antoine Desilets, Directeur général
Assemblée communautaire fransaskoise (ACF)	Ronald Labrecque, Directeur général

Liste des participantes et des participants du gouvernement fédéral

Emploi et Développement social Canada	Responsabilité
Firmin Andzama	Directeur, Centre d'expertise sur la partie VII de la LLO
Marie Lebel-Racine	Gestionnaire, Centre d'expertise sur la partie VII de la LLO
Claire Forget	Analyste principale de politiques, Centre d'expertise sur la partie VII de la LLO
Tania Claes	Analyste principale de politiques, Centre d'expertise sur la partie VII de la LLO
Samantha Rowe	Analyste de politiques, Centre d'expertise sur la partie VII de la LLO
Julie L'Allier	Gestionnaire, Fonds d'habilitation
Paul London	Gestionnaire, Fonds d'habilitation
Stéphanie Vallon	Directrice, Secrétariat fédéral responsable de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants
Lise Comeau	Gestionnaire, Secrétariat fédéral responsable de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants
Mihail Markov	Service Canada, gestionnaire de surveillance, Apprentissage et garde des jeunes enfants
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	
Daniel Cadieux	Gestionnaire, Surveillance et Conformité, Centre d'excellence en langues officielles
Karim Adam	Directeur, Surveillance et Conformité, Centre d'excellence en langues officielles

Patrimoine canadien	
Jalila Bendarhou	Directrice exécutive, Direction des langues officielles
Patrick Cyr	Gestionnaire, Direction des langues officielles
Alice Gaudreau	Analyste de politiques, Direction des langues officielles
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	
Hubert Carrier	Analyste principal politiques
Stéphanie Legault	Gestionnaire
Patrick Hyndman	Gestionnaire / Conseiller spécial
Innovation, Science et Développement économique Canada	
Linda Garand	Gestionnaire, Secrétariat du portefeuille et de l'engagement intergouvernemental